

LES OBJECTIFS

- **Proposer** une scolarisation adaptée : accompagner des enfants en âge d'être scolarisés en école maternelle tout en leur offrant un cadre spécifique et sécurisant.
- **Moduler** des temps individuels et des temps collectifs.
- **Permettre** aux élèves, par un accompagnement global, précoce et intensif, de développer des compétences scolaires, communicationnelles et sociales.
- **Viser** une poursuite de la scolarité en milieu ordinaire à l'issue des trois ans d'UEMA.

COMMENT ?

- Les équipes éducative et pédagogique travaillent conjointement autour d'objectifs précis permettant en fonction du rythme de chacun, une inclusion dans les autres classes de l'école (Petite Section, Moyenne Section et Grande Section).
- L'enseignante met en œuvre le programme officiel de maternelle. Elle assure la coordination pédagogique et organise l'emploi du temps des élèves en lien avec l'équipe médico-sociale. Elle met en place d'un projet personnalisé dans le cadre d'un suivi de scolarisation.
- L'équipe médico-sociale assure un rôle éducatif auprès des enfants et les accompagne dans les actes de la vie quotidienne, dans l'accès aux activités d'apprentissages, dans les activités de la vie sociale et relationnelle, aide à la communication ainsi que dans la gestion du comportement.

AVEC QUI ?

L'équipe de l'UEMA est composée de :

- une enseignante spécialisée relevant de l'Education Nationale,
- une psychologue,
- deux éducatrices spécialisées,
- deux accompagnantes éducatrices et sociales,
- une orthophoniste
- une psychomotricienne

En l'absence d'orthophoniste et / ou psychomotricienne, des conventions peuvent être contractualisées auprès de professionnels en libéral.

Un travail étroit est mené avec :

- Les parents (afin de favoriser une cohérence et soutenir le projet global)
- Le Centre Ressources Autisme (CRA) de Rouffach qui co-anime les formations de guidance parentale.
- Le service périscolaire de la ville de Colmar pour la prise de repas du midi accompagnés par les professionnels médico sociaux et pour des temps de loisirs hors temps de scolarisation.
- L'équipe de l'école dans le cadre des projets d'inclusion, les projets communs éducation nationale / UEMA, la participation des enfants de l'UEMA à la vie de l'école.
- L'équipe médico-sociale reste sous la responsabilité de l'Institut Médico Educatif Pays de Colmar site SESSAD qui met également à disposition son plateau technique.

Une prise en charge des frais de transport est effective pour les enfants résidant hors agglomération de Colmar.

POUR QUI ?

7 enfants âgés de 3 à 6 ans porteurs d'un Trouble du Spectre Autistique.

Les enfants sont admis pour 1 an renouvelable dans la limite de 3 ans.

MOYENS

- Une équipe formée à différentes pratiques **pédagogiques et éducatives** (Analyse Comportementale Appliquée - ABA, traitement et éducation des enfants autistes ou ayant des troubles de la communication - TEACCH...).
- Des évaluations psycho-éducatives conjointes éducatrice et psychologue et copilotées avec l'enseignante afin d'adapter le projet aux possibilités d'apprentissage de l'enfant et évaluer les bénéfices de l'accompagnement.
- L'élaboration d'outils de communication adaptés par l'orthophoniste et suivis par l'équipe éducative.
- Le travail de concertation avec les intervenants et thérapeutes en libéral (éducatrices libérales...).
- La mise en œuvre du projet scolaire et du projet personnalisé d'accompagnement selon les besoins spécifiques de chaque enfant est formulé collégialement.
- La supervision de l'équipe pluri-professionnelle mise en place sur l'année scolaire visant à soutenir les équipes dans l'accompagnement des enfants et la mise en œuvre des outils d'évaluation.

NOS PARTENAIRES



CENTRE DE RESSOURCES AUTISME

LES DÉMARCHES D'ADMISSION

- Les éléments d'informations concernant la situation de l'enfant sont transmis à l'IME-SESSAD « Pays de Colmar » par le service qui oriente avec l'autorisation des parents.
- Une commission se réunit pour étudier les demandes d'admission (direction de l'école, directeur et cadre intermédiaire de l'IME, Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), Agence Régionale de Santé (ARS), Centre Ressources Autisme (CRA), Psychiatrie Infanto-Juvenile (PIJ), Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP), chargée de mission auprès de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale chargée de l'Adaptation Scolaire des élèves Handicapés (IEN ASH), services orienteurs ...) et prononce ou non l'admission.
- Les parents dont les enfants seront admis sont informés de la décision d'admission.
- La MDPH oriente vers le dispositif UEMA.
- L'inscription à l'école maternelle Brant doit se faire auprès de la direction en lien avec la Direction de l'IME-SESSAD « Pays de Colmar ».



École Maternelle BRANT

1 rue d'Ammerschwih
68000 COLMAR



IME-SESSAD Pays de Colmar

Site SESSAD - UEMA

140 rue de Logelbach
68000 COLMAR

Tél . : 03 89 80 86 28

Mail : accueil.imepaysdecolmar.sessad@arsea.fr



L'IME-SESSAD Pays de Colmar site UEMA est un des services et établissements gérés par l'Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Éducation et d'Animation



Arsea

SIÈGE ET DIRECTION GÉNÉRALE
204 avenue de Colmar
B.P. 10922 - 67029 Strasbourg Cedex
03 88 43 02 50
accueil.direction@arsea.fr
www.arsea.fr

Mission reconnue d'utilité publique

Ne pas jeter sur la voie publique.



Arsea

Une place pour chacun
Un projet pour tous

IME-SESSAD PAYS DE COLMAR SITE UEMA

